

LIVRE BLANC



1^{ère} édition

Forum International de la Finance en Afrique Subsaharienne

Douala-Cameroun, Hôtel SAWA
Du 20 au 22 novembre 2013

Thème : « Surliquidité Bancaire, Epargne et Sous-Financement
du secteur privé : Quels mécanismes et nouvelles techniques
pour résoudre ce grand paradoxe de l'économie africaine ? »

LIVRE BLANC

1ère Édition

FORUM INTERNATIONAL DE LA FINANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Douala – Cameroun

20, 21 et 22 Novembre 2013

*Surliquidité Bancaire, Épargne et Sous-Financement du secteur privé :
Quels mécanismes et nouvelles techniques pour résoudre ce grand paradoxe
de l'économie africaine ?*

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Initiateur du Forum :



Cabinet de Conseil spécialisé dans la Banque, Finance et Assurance

Partenaires Institutionnels :

MINEPAT (Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun)

GICAM (Groupement Inter-Patronal du Cameroun)

APECCAM (Association des professionnels des Etablissements de Crédit du Cameroun).

FANAF (Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines) basée à Dakar (Sénégal)

ACB (Association Congolaise des Banques)

APBEF (Association des Professionnels de la Banque et des Etablissements Financiers) du Benin, du Mali et du Niger

CICF (Centre International pour le Conseil et la Formation du Mali)



Régisseur Exclusif :



INTER'ACTIV CONSULTING : Agence conseil en Communication, Marketing et Gestion événementielle basée à Yaoundé (Cameroun)



Rédacteur de ce Livre Blanc :

Elvis NGBONDO SAKPO, Expert en Stratégies Bancaires et Directeur Associé d'**INGA Consulting**,
Cabinet de Conseil spécialisé en Stratégie, Organisation et Management

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

- ACB** : Association Congolaise des Banques
- APBEF** : Association des Professionnels de la Banque et des Etablissements Financiers
- APECCAM** : Association des Professionnels des Etablissements de Crédit du Cameroun
- BCEAO** : Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest
- BEAC** : Banque des Etats de l’Afrique Centrale
- BICIG** : Banque Internationale pour le Commerce et l’Industrie du Gabon
- BNI** : Banque Nationale d’Investissement (Cote d’Ivoire)
- BRVM** : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (Afrique de l’Ouest)
- BVMAC** : Bourse des Valeurs Mobilières d’Afrique Centrale
- C.A.D.E** : Coordination pour l’Afrique de demain
- CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
- CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
- CESAG** : Centre Africain d’Etudes Supérieures en Gestion
- CFPB** : Centre de Formation de la Profession Bancaire
- CICF** : Centre International pour le Conseil et la Formation (Mali)
- CIMA** : Conférence Interafricaine des marchés d’assurance
- COBAC** : Commission Bancaire d’Afrique Centrale
- COSUMAF** : Commission de Surveillance du Marche Financier
- CREPMF** : Conseil Régional de l’Epargne Publique et des Marchés Financiers
- DSX** : Douala Stock Exchange
- EMF** : Etablissement de Micro Finance
- FANAF** : Fédération des Sociétés d’Assurances de Droit National Africaines
- FCP** : Fonds Commun de Placement
- FIFAS** : Forum International de la Finance en Afrique Subsaharienne
- GICAM** : Groupement Inter-Patronal du Cameroun
- IFC** : International Finance Corporation
- MINEPAT** : Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire
- MINFI** : Ministère des Finances
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- OPCVM** : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
- PME** : Petite et Moyenne Entreprise
- PMI** : Petite et Moyenne Industrie
- RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- SICAV** : Société d’Investissement à Capital Variable
- TIC** : Technologies de l’Information et de la Communication
- UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LE PRÉAMBULE

07

LE FIFAS

08

LES INTERVENTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

09

LES PANELS

11

- Surliquidité bancaire : décryptage & évolution en Afrique Subsaharienne 12
- Réguler l'économie sous-régionale : quels produits financiers adaptés pour réduire la situation de surliquidité et drainer l'épargne intérieure ? Fonds souverains, OPCVM, ... 15
- Sous-emploi des liquidités bancaires dans le secteur privé africain : manque de mesures incitatives ou restrictions de la réglementation bancaire (UEMOA, COBAC, ...) 19
- Transformation locale, Transfert technologique, Recherche & Innovation : sont-ils les nouveaux défis de l'émergence africaine ? 21
- Agro-business, un potentiel toujours sous-exploité : Etats, Banquiers, Capital-Investisseurs,... Quelles solutions pour développer davantage ce moteur de la croissance africaine ? 23
- Quelles alternatives de financement pour le secteur privé africain ? 27
- La notation financière comme nouvel indicateur du risque de l'investisseur en Afrique et outil d'aide à la décision ? Quelle est la nécessité d'adopter un système de notation financière pour les grandes entreprises et les PME africaines afin de mieux percevoir leur risque de crédit ? 32
- L'assurance-vie et le financement du secteur privé en Afrique Subsaharienne 35
- Quelles évolutions du Système Financier sous-régional pour une meilleure visibilité, attractivité et accessibilité aux opportunités d'investissement en Afrique ?

SYNTHESES DES RECOMMANDATIONS DU FIFAS

38

Agir pour réduire la surliquidité bancaire et mieux collecter l'épargne interne 41

Agir pour un marché financier plus dynamique 42

Agir pour diversifier les moyens de financement de l'économie 45

Agissons maintenant en pensant à demain 47

PRÉAMBULE

Il s'agit d'un rapport de synthèse des principales activités et des échanges qui ont eu lieu dans le cadre de la première édition du Forum International de la Finance en Afrique Subsaharienne (FIFAS 2013), organisé à Douala (Cameroun), du 20 au 22 novembre 2013.

Le présent rapport met l'accent sur les recommandations issues des échanges entre les participants et les experts. Le forum est un moyen de mobilisation de l'opinion publique sur les questions liées au financement du secteur privé.

Il ressort du dernier rapport de la zone franc établi en fin 2012, que depuis les ajustements opérés en 2009 en réponse à la crise, les politiques monétaires conduites par les banques centrales des pays de la zone franc sont restées accommodantes. L'assouplissement des conditions de refinancement des établissements de crédit n'a eu, jusqu'à présent, qu'un effet limité sur les interventions dans l'économie réelle. Le Paradoxe de la surliquidité montre que l'amélioration du financement de l'économie africaine est à rechercher davantage dans les conditions d'accès à cette liquidité que dans sa disponibilité.

C'est pourquoi, tout en saluant les initiatives prises par différentes institutions financières et certains gouvernements, le forum appelle à une série d'actions articulées autour de trois (3) axes majeurs :

- L'amélioration sensible de l'environnement économique en encourageant la réduction des niveaux de liquidités détenues et en renforçant les capacités de collecte de l'épargne privée;
- Le rapprochement des places financières dans l'optique de dynamiser l'attractivité du continent autour de projets structurants ;
- L'encouragement de la Recherche & Développement pour faciliter l'innovation et diffuser plus largement la culture financière.

C'est tout le sens que le forum a voulu donner à travers ses douze (12) recommandations.

Cette 1ère Édition du Forum International de la Finance en Afrique Subsaharienne fut :

- Un colloque scientifique en Afrique Subsaharienne dans le but de promouvoir le financement de l'économie du continent à travers l'introduction et la vulgarisation des nouveaux instruments de financement en vigueur de par le monde ;
- Une plate-forme internationale d'échanges B to B (Business to Business) dédiée aux investisseurs et aux entreprises Africaines et d'ailleurs opérant dans le secteur productif et le financement de l'économie ;
- Un espace de réflexion et d'échanges sur les problématiques se rapportant au secteur financier africain.

Pour ce faire, le Cabinet FinAfrique a bénéficié d'un fort soutien des Fédérations Bancaires Africaines, des Fédération d'Assurances Africaines, du Patronat Camerounais et des Autorités Camerounaises, notamment à travers la participation active du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et du Ministère des Finances.

Pendant trois jours, les participants, venus de plus de 15 pays d'Afrique et d'Europe, ont échangé sur les problèmes liés au financement de l'économie sur le continent africain, et plus particulièrement dans la Zone Franc.

Répartis au sein de neuf (9) panels et abordant les différents volets du thème central de cette première édition, des spécialistes de la finance internationale ont suscité des débats et des réactions et ont partagé leurs points de vue.

Ainsi, le FIFAS 2013 aura permis de :

- Contribuer à une réflexion pour la promotion de secteurs et opportunités d'investissement en Afrique Subsaharienne ;
- Identifier les best practices pour une intégration et une vulgarisation de nouveaux concepts et outils de financement modernes des économies africaines ;
- Susciter une réflexion concertée, multipartiste et en profondeur afin de trouver les solutions et mécanismes de financement les plus pertinents pour le développement du continent.

Les recommandations du forum seront communiquées aux autorités africaines compétentes par le biais du Comité Scientifique et des organisateurs du FIFAS.

Dans son mot de bienvenu, Fabrice KOM TCHUENTE, Directeur Exécutif du Cabinet FinAfrique, justifie la tenue de l'événement par l'ambition de fédérer les énergies pour « trouver des solutions pertinentes, innovantes et efficaces afin de résoudre le paradoxe de la surliquidité bancaire et le sous-financement du secteur privé » en Afrique Subsaharienne.

Il s'en est suivi la prise de parole de Mathieu MANDENG, Président de l'Association des Professionnels des Etablissements de Crédit du Cameroun (APECCAM) et Administrateur Directeur Général de la Standard Chartered Bank Cameroon qui estime la surliquidité bancaire au Cameroun à environ 700 milliards F CFA.

Pour une amélioration sensible de l'offre de crédit il faudrait selon lui passer par trois axes majeurs :

- Premièrement, l'accroissement du taux de bancarisation pour ce qui est de la banque de détail encore appelée banque des particuliers (au Cameroun, elle serait à la hausse depuis quelques années et se situeraient en fin d'année 2011 à 13.8%).

- Deuxièmement, la résolution des problèmes liés à l'absence d'information sur le crédit dans un contexte de forte asymétrie de l'information, et le problème des droits légaux ;

Car dit-il, le rôle sociétale est d'aider les entreprises à s'établir et à se développer, alimenter la croissance pour la création d'emploi et dans notre contexte la réduction de la pauvreté, il est important de résoudre deux problèmes :

-En amont, l'épineux problème de l'information sur le crédit dans un contexte de forte asymétrie de l'information,

-Et en aval et le problème des droits légaux, c'est-à-dire la possibilité de la réalisation extra judiciaire des sûretés, l'existence d'une description générale des sûretés et l'existence d'un registre unique des sûretés.

- Et troisièmement, il faudrait selon lui développer une véritable infrastructure financière par l'émergence d'autres moyens de financements (dit alternatifs) comme le crédit-bail, l'affacturage, le capital-risque/capital développement, les sociétés de garanties, les institutions de financement spécialisés et bien sur le marché des capitaux, aussi bien à court c'est-à-dire le marché monétaire, qu'à moyen et long terme, c'est-à-dire le marché financier.

Selon Protais AYANGMA AMANG, Président de la FANAF (Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines), avec une épargne de 1000 milliards de francs CFA en 2013, les compagnies d'assurance de l'espace CIMA (Conférence Interafricaine des marchés d'assurance) contribuent à aggraver cette surliquidité ; tandis que la rémunération de cette épargne est de plus en plus faible.

Quant à Dieudonné BONDOMA YOKONO Directeur Général de l'Economie et des Investissements Publics et Représentant personnel du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, il a relevé la volonté du Cameroun de canaliser le fléau de la surliquidité, à travers des actions telles que le partenariat noué depuis deux ans avec l'Association Camerounaise du Leasing pour vulgariser le crédit-bail ; des accords avec des banques commerciales pour financer le Programme thermique d'urgence, et le projet de financement de la mise à niveau des PME avec la facilitation des banques.

Et enfin, Aboudou OUATTARA en qualité de Représentant du Directeur Général du CESAG a évoqué les efforts engagés par son institution depuis deux ans dans la sensibilisation aux enjeux de financement de l'économie africaine par l'initiation de leurs stagiaires à l'identification et la conception de projet à forte capacité d'amélioration des conditions de financement en Afrique afin d'apporter une contribution significative au relèvement du défi du développement. Pour exemple, des projets de création de Société de Gestion et d'Intermédiation, de renforcement des dispositifs de gestion et de maîtrise des risques financiers et bancaires, d'amélioration du financement des PME/PMI.



Fabrice Kom Tchuenté, Directeur Exécutif de FinAfrique et les membres du Comité Scientifique du FIFAS

LES PANELS

Le FIFAS 2013 a vu la participation de nombreux experts et spécialistes de la finance internationale qui ont partagé leurs visions de la situation du financement des économies africaines et des nombreux défis à relever par les forces vives de ce continent.





Panel 1 - Surliquidité bancaire : décryptage et évolutions en Afrique Subsaharienne, ces dernières années

Modérateur : Elvis NGBONDO SAKPO, Consultant en Stratégies Bancaires (France & République Centrafricaine)

Intervenants:

Christian Raphael GONDJOUT : Banquier, Ancien Secrétaire d'Etat aux travaux publics (Gabon)

Professeur Jean-Pierre FOUDA OWOUNDI : Economiste – Université de Yaoundé II (Cameroun)

Ce panel, animé par Elvis NGBONDO SAKPO, a donné l'occasion à Monsieur Christian Raphaël GONDJOUT et au Professeur Jean-Pierre FOUDA OWOUNDI de dresser un tableau de la situation de la zone CEMAC quant à la surliquidité bancaire. Les deux intervenants ont tour à tour expliqué les sources de ce phénomène et en ont décrit les évolutions ces dernières années.

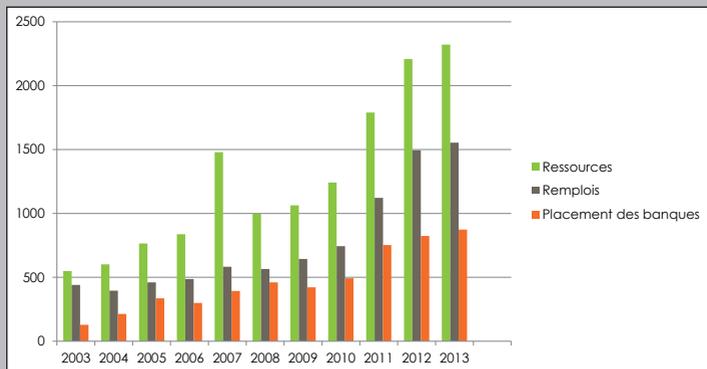
Ce fut l'opportunité, pour les participants, de confronter le discours d'un dirigeant de banque, Mr Christian Raphaël GONDJOUT, à la vision d'un universitaire de haut vol, le Pr Jean-Pierre FOUDA OWOUNDI.

La détention par les banques d'un volume de liquidités est justifiée théoriquement par leur mission de garantir les liquidités. Mais depuis une quinzaine d'années, les banques de la zone Franc détiennent des liquidités en abondance largement supérieures à ce qui est nécessaire à cette mission et paradoxalement les crédits octroyés à l'économie sont en baisse.

Traditionnellement, la liquidité d'une banque correspond aux espèces ou aux disponibilités qu'elle place dans le système bancaire ou financier, rapidement mobilisables pour faire face aux demandes de retraits de fonds ou pour couvrir ses opérations. Concrètement, cette liquidité recouvre le montant de son compte courant créditeur à la banque centrale, les encaisses en pièces et billets ainsi que ses comptes courants créditeurs auprès d'autres banques ou institutions financières.

En effet, les systèmes bancaires de la zone Franc ont connu à partir du milieu des années 80 deux principales réformes : l'une liée à la restructuration des établissements bancaires, et l'autre au changement de la politique monétaire. S'inscrivant dans un contexte de libéralisation financière, ces réformes avaient pour objectif de restaurer la liquidité des banques sinistrées par la crise bancaire et de permettre un meilleur financement de l'économie. Si le premier objectif a été atteint, le deuxième à l'évidence reste loin des ambitions des réformateurs.

En Afrique Subsaharienne, et plus précisément dans la Zone Franc, les banques sont surliquides mais les crédits à l'économie baissent en tendance. C'est ce que montre le graphique, ci-dessous, où l'on peut constater la nette croissance des ressources dans les banques gabonaises face à une progression moins forte de leurs emplois, sur les 10 dernières années.



Evolution de la liquidité dans le secteur bancaire gabonais, de 2003 à 2013

Et, au-delà même de la liquidité détenue par les banques commerciales, il est à noter que le paradoxe de la surliquidité de la zone franc trouve tout son sens lorsque l'on y ajoute les abondantes réserves détenues par les banques centrales vis-à-vis de l'extérieur, de loin supérieures au niveau requis pour la garantie donnée au Franc CFA par le Trésor français.

Deux principaux facteurs expliquent cette surliquidité : les incertitudes croissantes dans la sous-région et la libéralisation financière.

Dans le premier cas, cela a accru la sensibilité des banques au risque de défaut de la clientèle et engendré de leur part une forte préférence pour la liquidité.

Dans le second cas, les politiques d'inspiration néo-libérales mises en œuvre par les pays d'Afrique subsaharienne pour faire face à la crise des années 80 ont limité les interventions des gouvernements sur les marchés de capitaux.

De nos jours, 3 préoccupations majeures et légitimes des autorités publiques contribuent à la surliquidité dans les économies africaines :

l'efficacité des politiques économiques,

la stabilité financière internationale,

le recul du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme.

Sur ce dernier point, 2 mesures réglementaires ont particulièrement ralenti les mouvements de fonds :

L'obligation de justifier tous les transferts hors de la zone supérieurs à 1 million de francs CFA,

La mise en place du dispositif de sécurité financière et l'arsenal de détection et de déclaration des mouvements suspects.

Enfin, les excédents de ressources, notamment des Etats pétroliers et gaziers, et la progression de la bancarisation n'ont fait qu'accroître les avoirs des banques et donc renforcer leurs ratios de liquidité, comme le montre le tableau synthétique, ci-dessous.

Ratio de liquidité des banques de la CEMAC (en moyenne par pays en %)													
Pays	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Tchad	221,12	239,87	242,47	303,43	250,47	112,4	180,5	174,9	211,8	204,8	178,8	281,3	230,5
Guinée Equatoriale	265,69	283,42	229,92	186,19	212,84	217,8	244,2	253,3	333,3	275,8	322,7	310,5	303,8
Gabon	154,78	200,57	135,95	134,34	135,63	144,1	128	139,6	185,3	219,5	232,1	210,4	198,8
Centrafrique	204,06	207,36	211,08	195,63	175,69	127	72	73,7	86,2	119,9	165,1	149,7	182,8
Cameroon	110,98	107,7	141,56	122,03	136,71	169,4	156,4	206,4	185,9	197,6	203,5	231,8	242,8
Congo						336,7	181,6	156,1	126,8	175,2	287,6	293,5	337,8
CEMAC						174,5	151,1	182,4	191,2	206,8	233,2	244,5	239

Source : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

Les défis actuels pour l'Afrique Subsaharienne résident donc dans l'identification de politiques publiques appropriées, susceptibles de résoudre ce problème de financement du développement. Mais cela ne sous-entend pas qu'il faille juste veiller à l'augmentation de l'offre de crédit en faveur du secteur privé. Une telle approche risquerait d'occulter les aspects qualitatifs des systèmes financiers en Afrique subsaharienne. Il faudrait impérativement s'attaquer aux insuffisances de l'environnement des affaires en prônant :

- la diversification des structures du système financier, et des actifs financiers, ainsi que des complémentarités institutionnelles entre les systèmes financiers et l'ensemble du système économique et social
- et la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire respectueux du droit de propriété et favorisant la formation de contrats financiers.

Car, il y a sans doute lieu de constater que la situation de surliquidité dans les banques n'est pas le fruit d'une option stratégique de leur part mais bel et bien la conséquence d'un déficit de diversification de l'économie.

Panel 2 – Réguler l'économie sous régionale : quels produits financiers adaptés pour réduire la situation de surliquidité et drainer l'épargne intérieure ? Fonds souverains, OPCVM ...

Moderateur : Yannick N'KEMBE, Directeur de FINEIS SA

Intervenants:

Fabrice TENGA : Responsable de l'Ingénierie Financière chez Kepler Chevreux (Genève)

Djimadoum MANDEKOR : Directeur Central en charge du Crédit, des Marchés de Capitaux et du Contrôle Bancaire à la Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC)

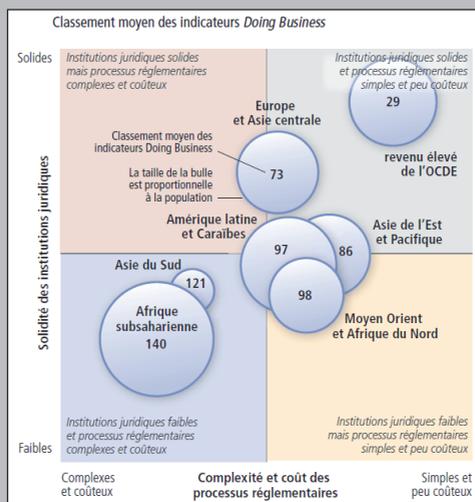
Boris JOSEPH : Chargé de Mission auprès du Directeur Général du Groupe NATIXIS (France)

Autour de Mr Yannick N'KEMBE, ces spécialistes ont constaté cette surliquidité bancaire avant d'entretenir le public sur les possibilités de transformer cet excès de liquidités en moyen de financement de l'économie réelle.

Après avoir donné quelques indications sur l'état de la surliquidité bancaire en Afrique Subsaharienne, le panel a montré quelques caractéristiques de l'environnement financier du continent :

- Un faible taux de bancarisation et d'épargne ;
 - Un système financier très étroit qui donne au secteur bancaire la prédominance du financement de l'économie ;
 - Une gouvernance économique et un climat des affaires qui augmentent le niveau des risques à un moment où les investisseurs internationaux reconnaissent que l'Afrique
 - présente l'un des plus forts taux de rentabilité au monde ;
- Une asymétrie d'information qui amplifie le sentiment de méfiance entre les acteurs du financement ;
- Un déficit criant des infrastructures routières qui rend difficile l'accès aux zones rurales ;
 - Et enfin, un secteur informel omniprésent et pesant environ 75% des activités économiques.

Ces éléments qui sont essentiellement des insuffisances peuvent toutefois être améliorés si tous les acteurs s'impliquent dans leur résolution, notamment les pouvoirs publics qui doivent créer un cadre réglementaire plus attrayant et sécurisant.



L'amélioration de l'environnement des affaires, notamment l'environnement juridique, est régulièrement pointée du doigt par les institutions internationales comme une nécessité pour consolider le secteur privé.

Les experts de ce panel ont ensuite évoqué la nécessité d'adapter certains produits financiers afin de drainer l'épargne intérieure africaine. A leurs yeux, des produits tels que les OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières), l'assurance vie, le prêt-emprunt de titres et les comptes titres auraient la capacité de répondre aux besoins des épargnants locaux mais également de la diaspora pour peu que la fiscalité appliquée ne soit pas pénalisante.

Une épargne intérieure essentiellement institutionnelle

La faiblesse des volumes d'échanges financiers, plus précisément du marché boursier, est due à la relative jeunesse de ces marchés mais surtout à un déficit de la culture financière. Cela justifie, en partie, l'asymétrie d'information constatée par les uns et les autres pour expliquer la surliquidité bancaire et le peu d'introductions en bourse dénombré à ce jour, tant à la BRVM - Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (Afrique de l'Ouest), à la BVMAC - Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale, ou encore à la D SX - Douala Stock Exchange.

Il est donc urgent d'intensifier la formation des acteurs économiques, à tous les niveaux et de simplifier les produits mis sur le marché. Cette action concerne aussi bien les institutions publiques que les opérateurs économiques, dans leur ensemble. Car, c'est à partir d'un socle plus solide que l'Afrique Subsaharienne pourrait mieux attirer les investissements internationaux utiles au financement de son développement.

Les experts ont tenu à attirer l'attention des autorités publiques sur l'urgence d'impliquer les professionnels, notamment de la diaspora, à ce mouvement qui faciliterait alors l'éclosion des métiers de conseil en investissement financier, de prestation de service financiers et de la recherche (actions et obligations). Et, en attendant d'avoir une taille critique de compétences sur place, les pays pourraient mettre en place un cadre réglementaire qui permettrait de déléguer à des spécialistes la gestion de leurs investissements car la finance reste un métier de spécialistes.

Innovar sur le marché local en s'inspirant de produits à efficacité éprouvée

Traiter de la problématique du financement de l'économie africaine revient à rechercher des voies et des moyens pour diversifier ses sources de financement. Car, comme l'ont rappelé les experts, de nombreux produits financiers pourraient faciliter la mobilisation et la transformation de l'épargne domestique à vue en ressources longues :

les OPCVM (FCP - Fonds Commun de Placement, SICAV - Société d'Investissement à Capital Variable, etc.) sont des véhicules financiers qui permettent de mobiliser l'épargne publique pour des financements à long terme. De plus en plus utilisés dans l'espace UEMOA via les sociétés de gestion, ils ont permis aux caisses de retraite et de solidarité, aux organismes publics de diversifier leurs portefeuilles et aux entreprises de bénéficier de moyens de financements plus longs et à meilleur coût ;

les fonds d'investissement, souverains ou à capitaux mixtes, sont souvent conçus pour promouvoir des pans spécifiques de l'économie. Dans le cadre d'une politique d'appui aux PME, par exemple, ils peuvent servir à soutenir la formation des dirigeants, financer l'incubation de porteurs de projets, apporter des garanties pour des prêts bancaires aux entreprises désireuses d'investir, etc. En Afrique, de nombreux pays ont mis en place des fonds souverains (Gabon, Angola, Nigéria,...). Mais rares sont ces fonds qui sont essentiellement tournés vers les économies locales pour encourager, par exemple, la transformation industrielle ;

les **Agency Banking** tel que l'on peut en trouver au Ghana et au Kenya permettent de développer des synergies et des échanges entre les Banques et les EMF (Etablissement de Microfinance) à travers des partenariats gagnant-gagnant. C'est un système qui facilite l'accès aux services financiers à des populations exclues du système formel par l'intermédiaire d'un agent non financier (supers marchés, stations-services, etc.) ;

Le système de petits prêts sans garanties, sur le modèle de la Grameen Bank au Bangladesh ou encore de la Banco Solidaridad au permettant d'octroyer de petits prêts (à partir de 40 US\$) sans garanties à des porteurs de projets de dimensions limitées, notamment des femmes, en zones rurales.

En Ouganda, ce système a inspiré la création d'un prêt solidaire, le Faulu, qui permet aux membres d'une communauté de garantir eux-mêmes les crédits octroyés par l'un des-leurs (garantie croisée).

Tous ces produits auront, pour avantage, d'équilibrer un peu plus un système financier aujourd'hui dominé par les banques et de rendre plus dynamique les marchés des capitaux.

Enfin, les gouvernements, selon le principe néo-keynésien, pourraient contribuer encore plus à la dynamique du secteur privé africain en multipliant les projets de grande envergure, notamment sur la base du partenariat public privé, dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier, de l'agro-industrie, etc.

Mais, pour cela, il faudrait alors que les acteurs institutionnels, surtout l'Etat, qui ont donc un rôle capital dans le financement de l'économie, participent à la bonne gouvernance économique et à la promotion de la culture financière.



Panel 3 – Sous-emploi des liquidités bancaires dans le secteur privé africain :

manque de mesures incitatives ou restrictions de la réglementation bancaire (UEMOA, COBAC, ...)

En Afrique subsaharienne, l'Etat demeure le principal acteur économique par sa grande implication dans le secteur productif et les financements qu'il injecte dans l'économie. Quant au secteur privé, il est surtout dominé par les grandes entreprises et les multinationales qui opèrent le plus souvent dans le secteur primaire ou secondaire, sans réelle transformation locale. Mais cet état de fait est-il la conséquence d'éventuelles restrictions de la réglementation ou un déficit de mesures incitatives ?

C'est à cette question qu'a tenté de répondre le panel animé par Thierry EKOUTI, Directeur de publication du journal Le Quotidien de l'Economie.

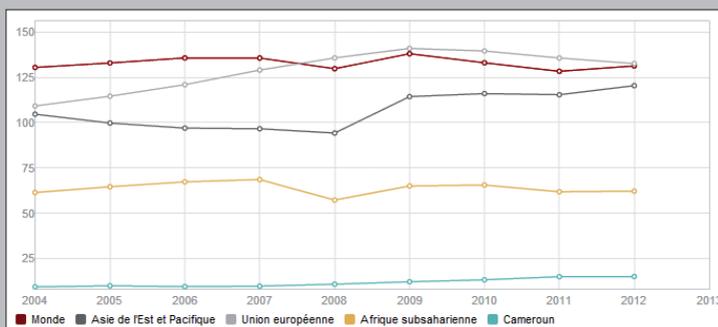
Intervenants:

Nadine TINEN : Directrice Générale PriceWaterhouse Cameroun, Tchad & Guinée Equatoriale

Georges PATINVOH : Maître de Conférences au Centre de la Formation Professionnelles Bancaire (CFPB) et Directeur du Contrôle et de la Conformité à la Banque Atlantique du Bénin.

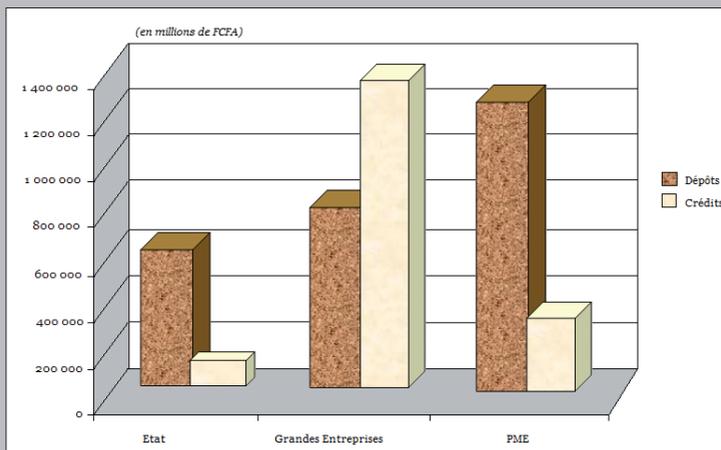
BERTHE Minian BENGALY : Directrice Générale du Centre International pour le Conseil et la Formation (CICF Mali)

Les intervenants ont, tout d'abord, posé le décor en rappelant les caractéristiques de la surliquidité avant d'exposer les causes du sous-emploi des liquidités bancaires dans le secteur privé africain, en mettant l'accent sur les zones CEMAC et UEMOA.



Evolution du crédit intérieur fourni au secteur privé, de 2004 à 2012

Selon Georges PATINVOH, le problème du sous financement du secteur privé concerne essentiellement les PME, qui malgré leur poids dans les économies locales et en dépit de leur rôle moteur en termes de développement économique, ont un accès très limité au marché des financements bancaires.



Dépôt et crédits bancaires par type de clientèle en 2011

Tandis que Nadine TINEN a relevé l'insuffisance du cadre juridique et judiciaire en matière de recouvrement des créances et de règlement des différends, l'ensemble des experts, s'est accordé sur le fait qu'en plus d'un environnement des affaires défavorable, certaines mesures prises par les autorités publiques dans le but de prévenir les dérives du système bancaire et de s'assurer en permanence que les moyens d'apprécier et/ou de contrôler la situation sont réels et fiables, contribuent à éloigner les banques de leur mission initiale. Il s'agit, par exemple, de :

- La comptabilisation et le provisionnement des créances douteuses et litigieuses,
- Le ratio de solvabilité,
- Le ratio de liquidité
- La qualité du portefeuille et l'orientation de l'activité

Face à ces différentes mesures contraignantes, les banques procèdent à un choix sélectif de leurs clients sur la base d'une analyse de risque et de rentabilité. Et même si de nombreux pays africains ont adopté des mesures incitatives pour développer le secteur privé (charte d'investissement, création de ministère dédié aux PME-PMI ou encore à la microfinance, etc.), cela reste insuffisant au regard des difficultés rencontrées sur ces marchés.

Panel 4 – Transformation locale, Transfert technologique, Recherche & Innovation sont-ils les nouveaux défis de l'émergence africaine ?

Pour ce panel, Mr Achille MBOG PIBASSO, Rédacteur en Chef (zone CEMAC) du magazine financier Les Afriques a reçu les experts suivants :

Olivia MUKAM, Présidente d'Harambe Cameroon ;

Mohamadou SY, Président de la Convention Africaine des Journalistes en Economie et Finance et Rédacteur en Chef du magazine African Business Journal ;

Roland PORTELLA, Président de la C.A.D.E. Emergence, Consultant en stratégie de développement des entreprises;

Thierry TENE, Directeur de l'Institut Afrique RSE et du cabinet de conseil A2D.

Les exposants ont, dans un premier temps, évoqué l'histoire de toutes les zones du monde qui se sont développées en démontrant que la transformation industrielle y a joué un rôle capital.

Catégories de Pays par niveau de développement	Taux de transformation	Contribution au PIB	Potentiel de création d'emploi 2013-2020	Potentiel de croissance de revenus 2013-2020
Pays industrialisés	90%	11 %	2%	10 %
Pays émergents	47%	8%	20 %	25 %
PED	30%	4 %	10%	30%
Pays africains à diversification économique	30%	5%		35%
Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	5 %	2%	70%	50 %

Transformation industrielle des matières premières agricoles et pertes de valeurs

Ensuite, après avoir rappelé les principaux défis que doivent relever les pays africains, notamment dans le processus de l'émergence, ils se sont évertués à proposer des solutions en se basant sur des modèles expérimentés ou en cours d'expérimentation dans certains pays.

L'évocation de ces modèles à travers des exemples concrets a eu un impact réel sur l'assistance qui prenait conscience au fur et à mesure des nombreuses opportunités dont recèle l'Afrique et surtout du génie africain. En effet, les « success story » d'Harambe Cameroon avec de jeunes talents africains ou encore les expériences de transformation industrielle auxquelles ont pris part la C.A.D.E (Coordination pour l'Afrique de demain) auprès de PME africaines ont convaincu les participants du FIFAS qu'il n'était sans doute pas utile de tout importer.

Enfin, pour éviter que ces exemples ne demeurent des exceptions, l'accent a été mis sur la nécessité de « convertir les mentalités » pour répondre aux nouveaux défis de l'émergence. Car la transformation industrielle ne pourrait, pas, comme le montre le tableau ci-dessous, s'opérer toute seule.

Facteurs de croissance	Petites et Moyennes Entreprises	Grandes Entreprises
Environnement des affaires	10%	5%
Ecosystèmes de production	10%	5%
Capitaux financiers	30%	15%
Capital humain	20%	15%
Technologies et innovation	5%	20%
Stratégie d'entreprise	5%	5%
Gouvernance d'entreprise	10%	5%
Alliances et partenariats stratégiques	5%	25%
Autres	5%	5%

Facteurs de croissance des entreprises de transformation industrielle

La réussite des nouveaux challenges de l'émergence africaine passe par d'importants investissements dans la formation et le désir de prise de risque. Cela suppose que les principaux décideurs de la vie économique et sociale acceptent :

- de mettre les bonnes lunettes dans l'optique,
- d'innover dans l'Innovation,
- et d'oser Oser.



*Roland PORTELLA –
Président de la C.A.D.E*

2) L'agro-industrie: aliments et boissons; dérivés du tabac, cuir et dérivés du cuir; textile, chaussures et confection; bois et dérivés du bois; dérivés du caoutchouc; ainsi que le secteur de la construction strictement consacré aux installations agricoles ;

3) Équipements destinés à la transformation des matières premières agricoles, ce qui inclut les machines, les outils, les installations de stockage, les systèmes de refroidissement et les pièces détachées ;

4) Divers services, entreprises de financement, commercialisation et distribution, y compris les systèmes de stockage, de transport, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les matériaux d'emballage et la conception d'emballages permettant d'améliorer la commercialisation et la distribution.

C'est donc au cœur de cette problématique que le présent panel a souhaité faire réfléchir les participants.

Pour ce faire, Roland PORTELLA, Consultant en stratégie de développement des entreprises, a dirigé un débat sur la base de présentations faites par :

Cyrille N'KONTCHOU – Fondateur de LiquidAfrica et Directeur Associé d'Enko Capital,

Éric NGAH ELOUNDOU – Directeur Général du cabinet Elesyst,

Ludovic JONCHERAY – Représentant Régional de PROPARCO en Afrique Centrale et au Nigéria.

S'appuyant sur une série de réalisations, les intervenants ont reconnu que plusieurs actions sont à mettre au profit de certains pays d'Afrique Subsaharienne qui ont su créer une certaine dynamique dans le domaine de l'agro-business. Parmi ces actions, nous pouvons retenir :

les mesures prises par certains gouvernements pour améliorer l'environnement des affaires ;

une capacité à tout mettre en œuvre, dans la plupart des pays, pour instaurer un processus démocratique progressivement apprivoisé par les populations ;

des opportunités de partenariat économique plus diversifiées avec l'émergence de nouvelles puissances en Asie et en Amérique du Sud et un rapprochement plus étroit entre les pays africains ;



SOCAPALM

Type: Agro-industrie
Pays: **Cameroun**
Année: 2009
Instrument: **prise de participation**
Montant: **€2.3m**

Contexte

- SOCAPALM, premier producteur d'huile de palme du Cameroun, avec 34 % de part de marché
- Déficit de l'offre de 20 000 tonnes par an, seulement 44% de la demande est satisfaite par le canal de production officiel

Financement

- Soutien le plan d'investissement 2009-2014 pour augmenter la production des plantations et améliorer les performances industrielles des huileries

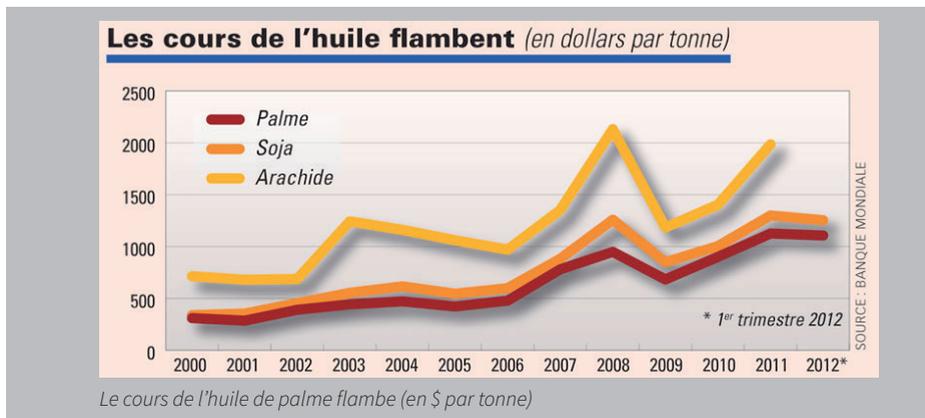
Impact

- Soutien à 1 500 emplois directs
- Renforcement de la productivité d'un producteur d'huile de palme

Le but de ces initiatives est de soutenir l'investissement à tous les stades des filières agricoles et agro-industrielles, de l'amont – production primaire et production d'intrants -, à l'aval – transformation, commercialisation et distribution.

En effet, la croissance économique de l'Afrique s'est jusqu'aujourd'hui largement basée sur des produits destinés à l'exportation tels que le pétrole, les minerais et les produits agricoles. Ces produits subissant très peu voire aucune transformation.

Ainsi, afin d'accélérer, de façon durable la croissance et le développement en Afrique, il est urgent de favoriser une nouvelle approche de la notion de développement; approche basée sur l'exploitation exhaustive du potentiel agricole du continent. Celle-ci pourrait se nourrir principalement de l'accroissement de la valeur ajoutée de l'agro-business et de l'emploi tout au long de l'ensemble de la chaîne de valeurs qui comprend l'agriculture elle-même ainsi que l'industrie et les services qui en dépendront.



Au niveau du continent africain, la majeure partie du secteur agroalimentaire, notamment les activités liées aux ressources en amont et les activités de transformation en aval, ainsi que la distribution et la commercialisation, représente près d'un cinquième de la richesse créée et quasiment la moitié de la valeur ajoutée de l'activité industrielle et des services.

Aussi, la demande réelle et potentielle de produits issus de l'agro-industrie africaine évolue rapidement grâce, entre autres, à l'élargissement de la classe moyenne, aux mesures de libéralisation du commerce, aux nouvelles technologies, à la croissance démographique et à l'urbanisation grandissante, avec les changements qu'ils entraînent dans les normes culturelles et les schémas de consommation.

Il existe donc des enjeux pressants qui nécessitent une réorientation économique en vue de soutenir le développement de l'agro-business. Pour ce faire, il est important de s'appuyer sur 7 piliers :

- Augmenter la productivité agricole par une politique intensive de la mécanisation et de la recherche & développement,
- Moderniser les chaînes de valeurs en mettant à profit tous les acteurs du système selon un processus qui passe de la récolte à la mise en rayon des produits,
- Exploiter la demande locale, régionale et internationale en utilisant les divers canaux et accords du commerce international,
- Renforcer les efforts technologiques et les capacités d'innovation par une valorisation des résultats de la recherche,
- Promouvoir un financement efficace et innovant par la promotion et la diversification des marchés de capitaux,
- Poursuivre l'assainissement de l'environnement des affaires pour permettre le développement du secteur privé,
- Améliorer les infrastructures et l'accès à l'énergie et à l'eau en misant notamment sur la promotion du partenariat public – privé

La mise en œuvre de ces piliers permettra à l'entreprise agroalimentaire de se développer. Cependant, la modernisation de l'agriculture ne signifie pas nécessairement l'existence de grandes exploitations. Ce type de production agroalimentaire est intéressante lorsque l'accès à la propriété foncière ne dépossède pas les petits exploitants ou autres intervenants de leurs moyens de subsistance et à condition de ne pas nuire à la sécurité alimentaire et de protéger la durabilité de l'environnement.

Cyrille NKONTCHOU, dans son exposé a tenu à mettre en avant le secteur agricole plus comme un secteur de rentabilité au vu des marges financières qui s'y dégagent qu'un secteur de développement. En effet sa Société Enko Capital investit régulièrement dans le secteur des intrants (semences, engrais,..) en Afrique de l'ouest notamment, dont le Ghana où elle finance près de 50 000 agriculteurs.

Panel 6 – Quelles alternatives de financement pour le secteur privé africain ?

Le modérateur, Mr Mohamadou SY, Rédacteur en Chef du magazine African Business Journal a eu, pour ce panel, les exposants suivants :

Ferdinand NGON KEMOUN – Directeur Général d’Emerging Capital Partners Afrique Centrale (ECP) et Directeur Général Adjoint d’Oragroup ;

Olivier NOUR NOEL – Senior Investment Officer, IFC (International Finance Corporation);

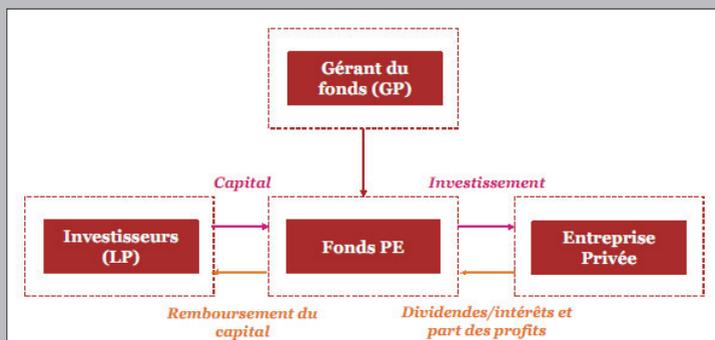
Karim Abdou DIAW – Docteur en Finance Islamique, Directeur Général du Cabinet AL-ITQAN.

Les besoins financiers de la PME sont divers suivant son âge et son activité : le financement de son implantation (investissement et fonds de roulement de départ), le financement du développement de son activité, le financement du roulement ordinaire, le financement de marchés ponctuels, des cautions sur marché ou d’avance de démarrage.

Cette table ronde a permis des débats et des échanges autour des types de produits susceptibles de répondre à ces différents besoins de financement du secteur privé face à la « timidité » des banques.

Le Private Equity

Le Private Equity ou le capital-investissement est une activité financière consistant pour un investisseur à entrer au capital de sociétés qui ont besoin de capitaux propres. Le terme de capital-investissement concerne généralement l’investissement dans des sociétés non cotées en bourse. ...



Le capital-investissement se décline sous plusieurs formes.

Capital Amorçage (Angels)	Capital Risque (Venture Capital)	Capital Développement	Fonds LBO (Leveraged Buy-Out)
Quasiment inexistants sur les marchés émergents	Exigences de rendement élevées Option la plus onéreuse	Exigent un historique de profitabilité	Exigent des marchés de capitaux sophistiqués

Le Private Equity présente l'avantage, pour l'entreprise, de ne pas avoir de dettes donc pas d'intérêt à payer (structure de bilan renforcé) et de disposer d'une gouvernance plus efficace avec une base solide pour les prises de décisions stratégiques. Par contre, pour le propriétaire c'est un partage du capital, des bénéfices éventuels et surtout plus de transparence dans les décisions.

En Afrique Subsaharienne, de nombreuses institutions soutiennent le développement du secteur privé par le biais du capital-risque. C'est le cas de la Société Financière Internationale (IFC) et de Proparco (Panel 5).

En général, la mise en place d'un financement de type Private Equity prend de 6 à 8 mois, suivant les étapes ci-après :

Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4	Étape 5
6-8 semaines	6-8 semaines	4-8 semaines	6-8 semaines	4-12 semaines
Évaluation de l'existant	Préparation	Marketing	Due diligence et réception d'offres	Négociation et closing financier

Pour permettre une éclosion du Private Equity, il est nécessaire de :

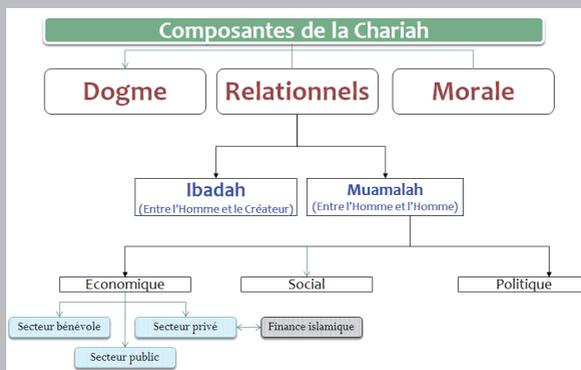
1. Améliorer le climat des affaires pour tous les investisseurs
2. Mettre en place un cadre réglementaire pour cette activité qui assure une taxation du capital non dissuasive
3. Permettre aux investisseurs institutionnels d'allouer une partie de leurs ressources à cette classe d'actifs ...
4. Améliorer la liquidité des marchés boursiers pour faciliter les "exits" domestiques
5. Utiliser les fonds souverains pour accompagner les secteurs stratégiques pour nos pays

La Finance Islamique

La finance islamique est un mécanisme financier qui prend de plus en plus d'ampleur ces dernières années. Cette industrie comprend les banques islamiques, les assurances (Takaful), les fonds mutuels et les activités islamiques des banques conventionnelles.

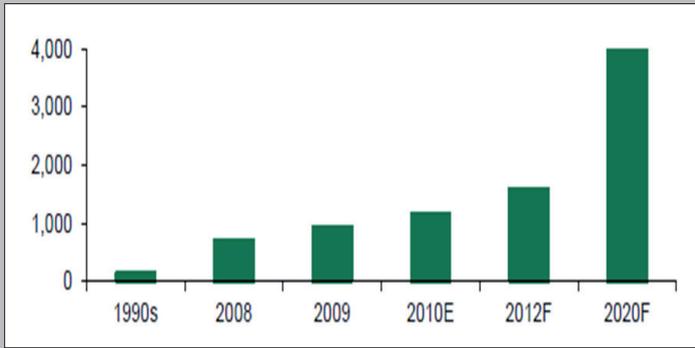
L'un des principes fondamentaux de cette pratique est l'interdiction de l'intérêt dans toutes les transactions. Les instruments de la finance islamique préconisent en général le partage de risque.

En effet, la finance, ou l'économie islamique en général est guidée par les valeurs de l'Islam. Dans une économie islamique l'homme n'est pas dans une position de distribuer les ressources de la façon qu'il veut. Il existe une limitation morale sérieuse imposée par le Saint coran et la Sunna (dans le Coran, le terme sunna est employé pour désigner « loi immuable » de Dieu sous l'expression sunna Allah) sur les pouvoirs des individus imprégnés par les valeurs de l'islam.



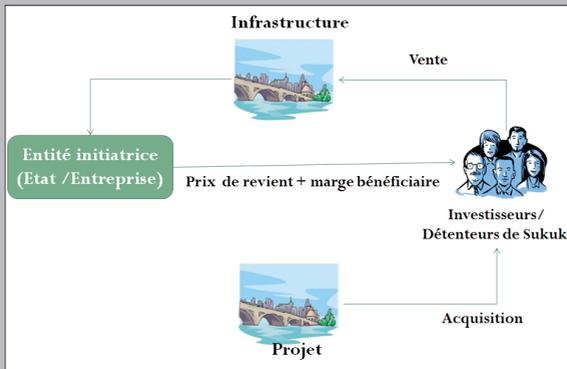
L'Islam s'oppose à la thésaurisation, à la concentration du capital, aux monopoles. Il condamne les exploiters et toutes les formes d'exploitation. La spéculation est aussi interdite en finance islamique. Un spéculateur tend à tirer profit dans le court terme, des mouvements de prix d'un actif ou d'une commodité. Il peut faire un profit ou enregistrer une perte, mais son activité n'ajoute rien à la production de l'industrie.

La finance islamique moderne a commencé dans les années soixante et s'est accélérée dans les années soixante-dix. Stimulée essentiellement par un regain de vitalité de la religion musulmane et par l'importance des ressources financières de certains pays. C'est ce qui justifie l'évolution des encours de la finance islamique jusqu'aujourd'hui et à venir.



Il existe plusieurs types de produits qui font la finance islamique. Parmi ceux-ci, le sukuk est de ceux que l'on peut monter de la manière très simple.

Le montage simplifié d'un sukuk à la vente



La finance islamique est donc une finance éthique dont les enjeux sont l'inclusion financière et l'excès de liquidité. Elle favorise la stabilité et l'efficacité tout en favorisant le financement des activités économiques.

Pour lui permettre de participer amplement à sa mission de financement de l'économie, il faudrait mettre en place un cadre légal et réglementaire qui puisse faciliter son implémentation.

Ce mécanisme financier représente aujourd'hui une manne financière de 2000 Milliards de \$.

L'on voit, par ces quelques pistes de solutions alternatives, que l'emprunt bancaire n'est pas le seul moyen, pour les entreprises, de se procurer des capitaux frais. Plusieurs modes de financement alternatif sont à leur disposition. Il y a des fonds d'amorçage, des business angels, des intervenants en capital-risque, ... bref, tout un panel d'institutions dédiées à l'intervention dans le capital des entreprises et notamment des PME.

Ces institutions pourraient aussi intervenir en complément d'un prêt bancaire. On parle alors plutôt de cofinancement que de financement alternatif. Il n'est pas exclu qu'un banquier conseille à l'entrepreneur de recourir à ce type de service.

Il convient en outre de bien se renseigner sur les conditions à respecter pour avoir accès à ces moyens de financement.

Panel 7 – La notation financière comme nouvel indicateur du risque de l’investisseur en Afrique et outil d’aide à la décision ?

Quelle est la nécessité d’adopter un système de notation financière pour les grandes entreprises et les PME africaines afin de mieux percevoir leur risque de crédit ?

En Afrique Subsaharienne comme partout ailleurs, les banques utilisent un système de scoring pour accepter ou refuser des concours financiers aux entreprises, quel qu’en soit le terme souhaité. Seulement, au niveau des PME, ce mode de fonctionnement est insuffisamment connu ; accentuant ainsi à l’asymétrie d’information constatée dans le secteur bancaire.

C’est donc pour traiter une question essentielle dans le processus de financement du secteur privé que ce panel a regroupé, autour d’Idrissa COULIBALY – Responsable des Projets Bâle II à la Banque Populaire Caisse d’Epargne (France) et Directeur Associé de FinAfrique en Charge de l’Afrique de l’Ouest, les experts suivants :

Dr Christian Edmond POUT, Président du Think Tank CEIDES, Administrateur Délégué Général d’ECAM ;

Stanislas ZEZE, Président Directeur Général de l’Agence de notation Bloomfield ;

Moustapha FALL, Directeur Général d’Ecobank Cameroun ;

Alain Modeste KENMOGNE : Responsable du Pôle Grandes entreprises et PME locales d’Ecobank Cameroun.

Tout le monde s’accorde à dire que les PME jouent un rôle crucial dans la croissance des économies africaines. Pourtant, comme le prouve le paradoxe de la surliquidité bancaire, ces entreprises rencontrent de plus en plus de difficulté dans l’accès au crédit. Or, une agence de notation pourrait évaluer la viabilité financière des PME et regarder dans tous les aspects liés à la croissance notamment en leur donnant l’aperçu précieux sur les ventes, de l’architecture opérationnelle et financière pour minimiser les risques.

La notation financière externe ou notation de la dette ou rating (dans le monde anglo-saxon) est l’appréciation, par une agence de notation financière, du risque de solvabilité financière :

d’une entreprise,

d’un État (« notation souveraine ») ou d’une autre collectivité publique, nationale ou locale,

d’une opération (emprunt, emprunt obligataire, opération de financement structurée, titrisation, etc.) –

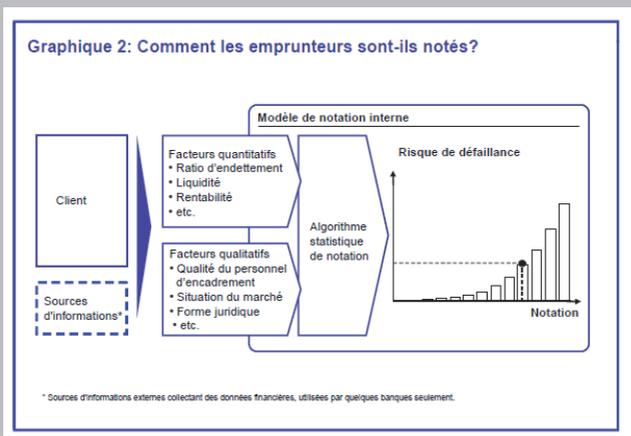
et l’attribution d’une note correspondant aux perspectives de remboursement de ses engagements envers ses créanciers — fournisseurs, banques, détenteurs d’obligations, etc.

La notation financière constitue donc, pour les investisseurs, un critère clé dans l'estimation du risque qu'un investissement comporte, particulièrement dans le cadre de marchés financiers de plus en plus globaux qui rendent difficile la maîtrise de l'information et donc de tous les paramètres de risque. C'est même un des critères obligatoires pour les emprunteurs institutionnels (fonds de pension, collectivités territoriales, etc.) dont les statuts précisent un niveau de notation minimal pour leurs investissements.

Il est toutefois essentiel de faire la distinction entre la notation financière et l'évaluation des risques-clients ; les deux ont vocation à donner un aperçu au risque de contrepartie mais n'utilise pas la même approche. La première est une opinion sur la probabilité de défaut d'un emprunteur sur une période donnée. Tandis que l'autre est une photographie de la situation de l'emprunteur au vue de ses bilans financiers.

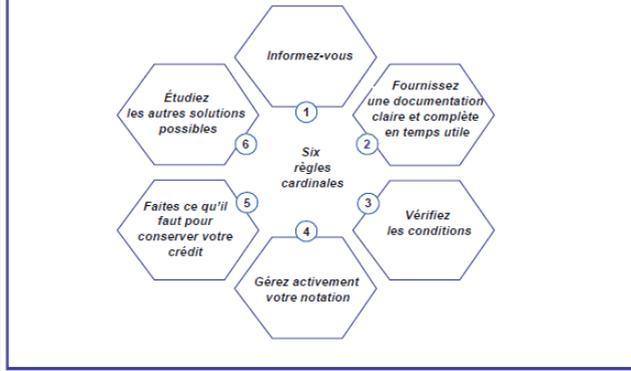
La notation est trop souvent vécue par les PME comme une sanction, à laquelle elles sont rarement préparées, et contre laquelle elles ne peuvent guère se défendre.

Pourtant, le concept de notation est essentiellement tourné vers la mesure du risque de défaut des entreprises. Même si certaines agences de notation se concentrent sur l'information financière destinée aux marchés financiers, le concept de notation est essentiellement tourné vers la mesure du risque de défaut de l'emprunteur. Les conséquences d'une « mauvaise » note sont claires : au mieux, le créancier réduira son exposition au risque ; au pire, il la refusera.



Comme tout média, l'agence de notation émet une opinion qui devient crédible suivant que la méthode qu'elle utilise ne souffre d'aucune contestation, que son organisation soit transparente et indépendante, son expertise technique reconnue et qu'elle dispose d'un code de déontologie et de confidentialité qu'elle respecte.

Graphique 6: Règles régissant la relation de crédit globale



En somme, la notation financière se retrouve au cœur de la difficulté des relations banque-entreprise : crainte et défiance du côté de la PME, méfiance et réflexe de protection du côté de la banque. Cette problématique commence à être résolue à partir du moment où les 2 acteurs font appel à cette médiation. Les PME dans une situation « tangente » ont pu, quelquefois, maintenir ou accroître leurs concours bancaires avec cet appui d'influence institutionnelle (bien que sans légitimité législative ou réglementaire).

La notation vise donc à réduire l'asymétrie d'information entre les investisseurs et les émetteurs de crédits ainsi que la ségrégation de la qualité de crédit de l'emprunteur qui peut désormais bénéficier du spread adéquat.

C'est pourquoi, la notation financière devient fondamentale dans le développement des marchés de capitaux ; d'autant plus que ses avantages vont bien au-delà d'une simple émission de dettes.

Pour une PME notamment, la notation, de par sa démarche, peut servir d'outil de pilotage et donc d'aide à la décision.

Panel 8– L’assurance-vie et le financement du secteur privé en Afrique Subsaharienne

L’assurance vie, de par son mécanisme de fonctionnement basé sur la capitalisation, est génératrice d’épargne notamment longue et stable, donc un outil efficace de mobilisation de l’épargne. De ce fait, comme partout dans le monde, elle pourrait tenir un rôle primordial dans le financement de l’économie.

Et pour voir de quoi traite l’assurance-vie et comment ses ressources collectées pourraient contribuer à la dynamique des économies africaines, ce panel a mobilisé, autour de Yannick N’KEMBE – Directeur de FINEIS SA – les experts du monde de l’assurance que sont :

Nelly MONGOSSO’O BAKANG, Administrateur Directeur Général Adjoint d’Allianz Cameroon ;

Ambroise ABEGA FOUA, Consultant en Assurances et Ancien Président du Conseil d’Administration de Beneficial Life ;

Éric MANIABLE, Directeur Général du cabinet Human-AS et précédemment Directeur Général d’Allianz Bénin.

L’assurance-vie a pour objet la couverture des risques dépendant de la durée de la vie humaine, avec 2 principaux groupes de produits :

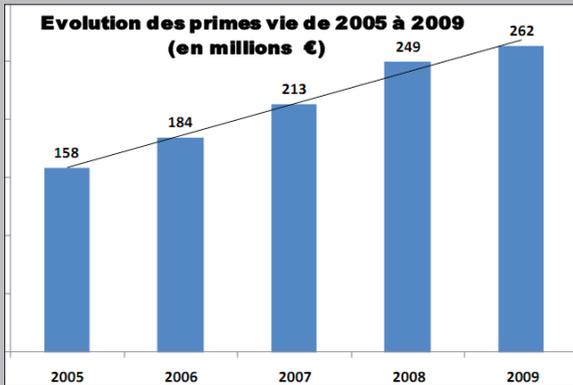
1. L’assurance en cas de décès qui regroupe classiquement les couvertures temporaires du risque de décès par le versement d’un capital dont la finalité détermine le montant
2. L’assurance en cas de vie (survie) est celle des capitaux différés payables en cas d’atteinte d’un certain âge par l’assuré.

Les produits de capitalisation se retrouvent généralement classés avec l’assurance-vie et correspondent bien souvent à une épargne en vue de la retraite dans le cadre de régimes à cotisations définies contrairement aux régimes de sécurité sociale qui fonctionnent par répartition, avec plutôt des prestations définies.

L’assureur vie contribue malgré lui à la surliquidité bancaire, dans la zone FANAF, comme peuvent en témoigner les données ci-dessous.

Sur la période de 2005 à 2009, les primes d’assurance vie collectées dans la zone FANAF ont augmenté de 65% (passant de 158 à 262 millions euros) avec une croissance moyenne annuelle de 9,4%. De forts taux de croissance ont été enregistrés dans certains pays comme le Congo Brazzaville, le Tchad et le Rwanda ; sachant que la Côte d’Ivoire reste le marché le plus important.

Les produits d'assurance-vie qui génèrent le plus de fonds sont ceux qui ont trait à l'épargne et à la capitalisation puisqu'ils jouent un rôle important dans la collecte des fonds auprès des ménages et entreprises.



Selon leur nature, les produits d'assurance-vie engendrent des engagements plus ou moins importants pour l'assureur. A cela, il faut ajouter les importants actifs détenus au titre de la gestion « déléguée pour le compte de ses clients ». C'est pour cela que l'assureur-vie est en permanence à la recherche d'opportunités de placements pour investir la trésorerie dont il dispose car sa liquidité se renouvelle au fil de la souscription des contrats et du règlement de leurs primes périodiques.

Le financement du secteur privé lui permettrait ainsi de diversifier son portefeuille dont les actifs sont essentiellement détenus en liquidités bancaires.

La structure des placements de l'assurance-vie est relativement stable depuis de longues années ; traduisant une forme d'inertie des capitaux.

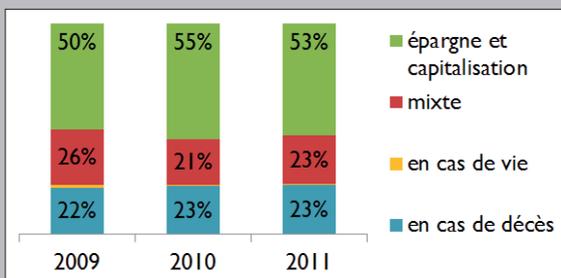
Et, comme la rémunération n'est pas le principal critère déterminant le choix de ces placements, l'assureur-vie pourrait donc faciliter le financement d'investissements sur de plus longs termes. C'est ce que l'on constate depuis l'apparition des marchés de valeurs mobilières, notamment lors des émissions obligataires auxquelles participent activement les sociétés d'assurance-vie.

Il est donc possible de renforcer le rôle mobilisateur d'épargne de l'assurance vie et sa contribution au financement de l'économie en mettant à disposition des entreprises des ressources longues et stables dont elle ont besoin pour investir et créer des emplois. Pour cela, il faudrait :

Accroître l'attractivité de l'assurance-vie en créant de nouveaux produits adaptés aux particularités africaines et adossés à des émissions spécifiques ;
 Rendre plus dynamiques les marchés des capitaux en encourageant la cotation des entreprises et la syndication pour le financement de grands projets économiques ;
 Trouver dans l'intérêt des assurés, le juste équilibre entre le niveau nécessaire de réglementation des placements et la liberté d'entreprendre des assureurs en matière de placement. Ce qui par exemple pourrait aboutir à la création de véhicules de détention d'épargne après réaménagement des dispositions réglementaires un peu rigide en matière de placements.

Vu l'encours des placements et leur évolution dans le temps on peut dire que l'assurance vie a été un grand vecteur de collecte de l'épargne dans la zone CIMA - Conférence Interafricaine des marchés d'assurance.

Cependant au regard de l'évolution de la part des actifs en actions dans le total des placements de cette zone, il apparaît clairement que les assureurs n'ont pas beaucoup contribué directement au financement des entreprises via des prises de participations conséquentes. Néanmoins, il est heureux de constater que la part de liquidités diminue au profit des obligations qui sont pour l'essentiel des titres d'Etat.



Panel 9 – Quelles évolutions du Système Financier sous régional pour une meilleure visibilité, attractivité et accessibilité aux opportunités d'investissement en Afrique ?

Intégration régionale du système financier, Disponibilités des informations financières, Renforcement du dispositif de contrôle et de répression, ...

Durant les années 80 et 90, beaucoup de pays africains ont entrepris des réformes afin de développer leurs secteurs financiers. Malgré cela, ces marchés demeurent parmi les moins développés de la planète. Il est à noter que le système financier dans la zone CFA est encore plus limité. D'où ses difficultés à contribuer valablement au financement du secteur privé.

Si la croissance économique et la stabilisation macroéconomique ont rassuré et encouragé les investisseurs du secteur privé, elles demeurent largement tributaires du surcroît de recettes tirées des matières premières, de telle sorte que le continent reste vulnérable à des retournements de conjoncture. Cette faiblesse est parfaitement illustrée à chaque fois que les marchés internationaux malmènent les cours de ces produits.

C'est pourquoi l'une des tâches les plus urgentes auxquelles est confrontée l'Afrique Subsaharienne consiste à orienter les ressources actuellement disponibles vers l'investissement productif afin qu'elles puissent stimuler les transformations locales, créer des emplois, améliorer l'offre de services aux particuliers et aux entreprises et concourir à une gestion efficiente des ressources naturelles sachant que les marchés financiers peuvent jouer un rôle décisif dans ce domaine.

Le lien entre épargne et investissement demeure crucial pour le développement du secteur financier et l'aptitude des institutions financières à jouer pleinement leur rôle d'intermédiaires financiers. Il est donc indispensable de bâtir des infrastructures financières qui fonctionnent bien, tant dans le secteur bancaire que sur les marchés de capitaux, pour qu'elles fassent office de catalyseur des moyens disponibles pour financer la croissance et l'investissement national ou étranger.

C'est donc pour poser les bases d'un tel projet que le Panel 9 animé par Thierry EKOUTI, Directeur de publication du journal Le Quotidien de l'Economie, a tenu à faire un point sur les évolutions du système financier de la Zone-Franc, en s'appuyant sur les spécialistes que sont :

↳ Fatoumata SAKANDE CISSE - Directrice Générale de BNI Gestion (Banque Nationale d'Investissement en Côte d'Ivoire)

- ✎ Pr Marie-Thérèse UM NGOUEM - Professeur Agrégée en Science de Gestion et Doyen de la Faculté des Sciences Economique de l'Université de Douala
- ✎ Mathieu MANDENG - Président de l'APECCAM (Cameroun)
- ✎ Stanislas ZEZE : Président Directeur Général de l'Agence de notation Bloomfield (Côte d'Ivoire)

De l'avis ces différents experts, les marchés financiers jouent un rôle de plus en plus important dans le financement du secteur privé. C'est aussi le cas notamment dans l'espace de l'UEMOA ou plus largement de la CEDEAO. Pour poursuivre le développement de ces marchés, il est essentiel de libérer l'épargne africaine

- retenue captive par des actifs de faible rendement et par l'absence d'offre de qualité
- et de savoir mieux capter les flux d'investissement de portefeuille.

Car toute croissance se traduit par des investissements importants qui nécessitent des financements harmonisés (en termes de maturité, de taux, et autres options).

Rappelons qu'un système financier a pour but de créer la monnaie, offrir et gérer les placements financiers, distribuer les moyens de paiement et assurer la circulation des flux financier en se basant sur 3 piliers que sont :

- 1) Les infrastructures financières qui regroupent la législation financière, les procédures et les systèmes de paiement.
- 2) Les institutions financières avec les banques et les établissements financiers, les sociétés de gestion et d'intermédiation, les services financiers de la poste, etc.
- 3) Les Marchés qui englobent le marché monétaire, le marché des obligations, le marché des changes, le marché des produits dérivés et le marché des actions.

Dans la zone UEMOA, contrairement à la zone CEMAC, le système financier a réalisé de grandes avancées au point de disposer aujourd'hui d'un système financier ayant un impact significatif dans le financement de l'économie. Cela se retrouve dans le diagnostic que l'on peut faire des 5 marchés de ce système financier.

Le marché boursier

Forte d'une capitalisation boursière qui se chiffre à 6 145 milliards de F CFA (11,5% du PIB sous régional), la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) qui a été créée en 1998, dénombre 37 sociétés cotées et 45 lignes obligataires et 89 acteurs.

A ce jour, les autorités travaillent à renforcer le dynamisme de cette place boursière car la capitalisation actuelle dépend, de moitié, de 2 titres que sont Ecobank Transnational Incorporated (ETI) et SONATEL (Société Nationale de Télécommunication – Sénégal). De plus, l'accès aux PME est encore très limité et l'harmonisation fiscale souhaitée n'est qu'au stade de projet.

La vulgarisation progressive de la notation financière dans ce dispositif va permettre de réduire l'opacité de cette place financière et d'améliorer l'attractivité de la zone économique auprès des investisseurs internationaux.

Le marché bancaire

Le secteur bancaire concentre à lui seul environ 90% des actifs financiers de l'espace UEMOA. Mais ses ressources demeurent essentiellement à court et à moyen terme.

Les nombreuses réformes entreprises dans le secteur bancaire, depuis la crise de la fin des années 80, a permis l'arrivée de nombreux acteurs sur le marché et la multiplication des produits à disposition du secteur privé.

Cela reste encore insuffisant au regard de la dynamique actuelle dans un contexte de multiplication des plans nationaux d'urgence. Aussi, un toilettage de la réglementation est en cours afin de libérer les énergies et faire face aux défis du 21ème siècle.

Le marché des assurances

Avec en son sein la Côte d'Ivoire, premier pays consommateur des produits d'assurance dans la zone CIMA, l'UEMOA présente un fort potentiel de développement pour le secteur des assurances.

En effet les montants de collecte et les chiffres d'affaires que la zone affiche régulièrement sont obtenus malgré une concurrence déloyale des compagnies d'assurance qui ne respectent pas la loi et les normes prudentielles minimales.

Le marché de la prévoyance

Le système de retraite et de prévoyance à travers le monde a toujours pris une part active dans la dynamique du marché des capitaux et, plus généralement, dans le financement de l'économie. Dans la zone UEMOA, ce sont essentiellement les institutions qui collectent et gèrent les cotisations de retraite qui peuvent jouer le rôle des fonds de pensions.

Toutefois, le secteur a besoin d'un cap clair que seule une harmonisation de la législation au niveau sous régionale pourra permettre. Sur ce plan, la Côte d'Ivoire a entamé, depuis 2012, une série de réformes qui ont modifié les conditionnalités d'accès aux bénéficiaires de la retraite.

Le marché de la microfinance

Avec plus de 277 Institutions de MicroFinance en Afrique et 6.4 millions de souscripteurs, le secteur de la microfinance a réalisé un peu plus de 30% de pénétration rapporté à la population et environ 50% rapporté au nombre de familles.

En zone UEMOA, des réflexions sont en cours pour permettre un meilleur encadrement de ces activités afin de renforcer les possibilités des IMF à obtenir des résultats d'exploitation positifs, notamment en participant à la dynamique économique.

Lors du FIFAS 2013, les participants ont beaucoup débattu sur la situation des pays d'Afrique Subsaharienne et notamment sur les difficultés que le continent rencontre dans la consolidation d'un secteur privé prospère et susceptible de relever les défis du 21^{ème} siècle.

Convaincus que la surliquidité bancaire n'est que « l'arbre qui cache la forêt », les uns et les autres ont proposé une série de mesures destinées à soutenir la croissance économique. Ces propositions, nous les avons regroupées en trois (3) tendances en maintenant le mot d'ordre qui est « d'agir au lieu de discourir ».

1- Agir pour réduire la surliquidité bancaire et mieux collecter l'épargne intérieure

La détention par les banques d'un volume de liquidités est justifiée théoriquement par leur mission d'assurance de liquidités. Mais depuis une quinzaine d'années, les banques africaines, notamment celles de la zone Franc, détiennent des liquidités en abondance, largement supérieures à ce qui est nécessaire à cette mission et paradoxalement les crédits octroyés à l'économie sont en baisse.

Cette surliquidité en Afrique Subsaharienne découle du comportement précautionneux des banques commerciales mais également de la réglementation en vigueur.

En effet, si les différentes crises du système bancaire et financier peuvent inciter à la prudence, il n'en demeure pas moins que de nouvelles dispositions sont à prendre pour soutenir, sans trop exposer, le financement du secteur privé africain.

C'est pourquoi, le FIFAS 2013 recommande la mise en œuvre des actions suivantes :

Action 1 : Mobiliser les énergies pour réduire l'asymétrie d'information entre les différents acteurs du financement.

Action 2 : Réorganiser le système bancaire grâce à un processus d'ouverture à la concurrence, de contrôle des ratios prudentiels et de mise en place d'instruments d'épargne et d'emprunts innovants adaptés aux besoins locaux.

Action 3 : Soutenir l'émergence de champions africains du secteur bancaire.

Action 4 : Supprimer les goulots d'étranglement réglementaires en adoptant et en appliquant des lois ayant pour objet de donner confiance aux investisseurs et aux banques en créant des agences d'évaluation du crédit assurant la surveillance des impayés.

La banque centrale peut encourager de diverses façons une gestion plus active du risque de liquidité en raccourcissant la période de détention des réserves obligatoires, en exonérant les transactions interbancaires de réserves obligatoires, en rendant plus coûteux les financements auprès de la banque centrale et en maintenant, chaque jour, les réserves excédentaires à un niveau voisin de celui souhaité par les banques.

Étant donnée la prédominance des PME en Afrique et la réticence des banques à leur octroyer des prêts, il est impératif d'instituer des mécanismes leur permettant de surmonter ces contraintes. L'accès aux financements est crucial pour le développement des PME et donc pour la croissance économique des pays en développement. Il est donc utile d'instaurer des mécanismes de garantie fiables, efficaces et pratiques pour réduire les charges d'exploitation des banques et le coût du crédit de manière à inciter les établissements financiers à prêter aux PME.

Cela consisterait à :

Fournir des garanties aux banques commerciales qui prêtent aux PME ;
Fournir des garanties supplémentaires sous la forme de nantissements afin de partager la charge que les PME doivent généralement supporter en donnant en garantie plus d'actifs que les grandes entreprises ;

Conditionner l'accès des PME aux dispositifs précédents par l'adhésion à des programmes de formation à la finance et à la gestion, en particulier pour les micro-entreprises qui, sans cela, seraient souvent en incapacité de présenter un plan de développement viable pour obtenir un prêt.

Cette action permettrait de vulgariser, petit à petit, une plus forte culture de l'entreprenariat auprès des acteurs économiques. Mais, il faut reconnaître que c'est aussi la carence d'un réel marché financier qui ne permet pas d'assurer le rôle de recyclage de la liquidité bancaire et de la transmission de la politique monétaire.

2- Agir pour un marché financier plus dynamique

Le rôle du système financier dans le processus de croissance et de développement économique reste fondamental au regard de la fonction d'intermédiation qu'il assume. Or, les banques qui contrôlent l'essentiel de l'épargne publique peinent à mettre à la disposition du secteur privé la liquidité dont elles disposent, compromettant ainsi le processus de croissance et de développement économique.

Le lien entre épargne et investissement demeure crucial pour le développement du secteur financier et l'aptitude des institutions financières à jouer pleinement leur rôle d'intermédiaires financiers.

Les marchés financiers peuvent jouer un rôle décisif dans ce domaine. En effet, il est essentiel de mettre sur pied des infrastructures financières qui fonctionnent bien, tant dans le secteur bancaire que sur les marchés de capitaux, pour qu'elles fassent office de catalyseur des moyens disponibles pour financer la croissance et l'investissement national ou étranger.

C'est pourquoi, le forum a émis des recommandations en vue de favoriser des marchés financiers plus dynamiques.

Action 5 : *Elaborer un cadre réglementaire qui assure la protection des droits des créanciers comme des emprunteurs, l'exécution des contrats et l'instauration de dispositifs transparents pour l'échange d'informations entre tous les acteurs.*

Cela passe la mise en place d'un système d'enregistrement des actifs, des garanties pour certains emprunteurs spécifiques et surtout la capacité des juridictions à faire appliquer la loi.

Pour y parvenir, les autorités publiques doivent faire jouer pleinement la logique de l'intégration économique et monétaire en favorisant la création de grands espaces car les marchés de capitaux en Afrique sont généralement étroits et fragmentés, à l'image d'une zone CEMAC qui dispose de deux bourses locales : la BVMAC et la DSX.

Une telle démarche signifierait également un regroupement des moyens pour permettre des économies d'échelle, des investissements plus importants dans les domaines des infrastructures financières et surtout une volonté commune en matière de réglementation tout en offrant aux investisseurs, tant domestiques qu'étrangers, un ensemble diversifié de possibilités d'investissement.

Action 6 : *Comblent l'écart entre les secteurs financiers officiels et informels en formalisant les institutions de microcrédit afin d'accroître leur volume d'activité et d'élargir la gamme des produits financiers destinés aux petites et moyennes entreprises. Des outils financiers innovants faisant appel à des technologies telles que la banque par téléphone portable (plus communément appelée mobile Banking) peuvent aussi aider à sauter l'étape des services financiers traditionnels pour toucher une population plus vaste.*

Étant donnée la nature spécifique des économies africaines, les institutions financières officielles doivent adapter leurs produits aux besoins locaux, à savoir, ceux des populations les plus pauvres. L'apparition du microcrédit en tant qu'outil de financement pour l'économie informelle coïncide avec la prise en compte grandissante par les ONG, les experts du développement et les décideurs politiques du fait qu'une grande partie de la population des pays à bas revenu ne peut pas accéder aux services financiers. Le microcrédit, qui au départ semblait être la panacée, n'a pas tardé à montrer qu'il lui est difficile de développer ses activités et de satisfaire les besoins croissants de sa clientèle. De fait, le nombre de personnes ayant un compte chez une

Institution de microcrédit (Micro Finance Institution, MFI) est actuellement inférieur à celui des personnes détenant un compte dans une banque commerciale.

Action 7 : Développer les marchés de capitaux, en particulier obligataires, pour répondre aux besoins de financement à long terme en mettant sur pied des mécanismes de garantie adéquats pour couvrir le risque de change et les autres types de risques.

Puisque des marchés des bons du Trésor et des obligations bien établis accroissent la possibilité de financer sur le long terme les déficits publics, les gouvernements seraient bien inspirés de contribuer à leur développement. Cela signifie de supprimer progressivement les emprunts auprès de la banque centrale et des banques commerciales à des taux inférieurs à ceux du marché et s'engager à financer les déficits sur les marchés financiers à des taux fixés par le marché. L'expansion du marché obligataire peut aussi être renforcée si le gouvernement fournit des informations pertinentes et récentes sur ses finances, son portefeuille de dettes, sa stratégie d'emprunt ainsi que l'activité sur les marchés primaire et secondaire.

Le gouvernement peut jouer un rôle particulièrement important en émettant des obligations pouvant servir de références pour la tarification des titres du secteur privé. Pour cela, il doit concentrer ses émissions sur un nombre relativement limité d'instruments standardisés (pour réduire la fragmentation), tout en émettant sur tout l'éventail des échéances, de façon à établir des courbes de rendements utilisables à des fins de couverture. Les instruments à long terme peuvent aussi permettre d'atténuer le risque de renouvellement des prêts.

Attirer des flux de capitaux internationaux ;

Le manque de profondeur des marchés de capitaux locaux peut être compensé en partie par la mise en place d'incitations pour les entreprises à faire coter leurs actions sur les Bourses locales ;

Le développement de marchés obligataires locaux est donc indispensable pour que les recettes provenant des financements locaux équilibrent le service de la dette ;

Le développement des marchés d'obligations en monnaie locale devrait faire baisser le coût de la dette intérieure.

Action 8 : Faciliter la collecte, le traitement et la diffusion de l'information sur le crédit

La rareté des informations et la perception du risque qui en résulte, qui se paie par des notes médiocres sur les marchés internationaux en dépit de rendements élevés, pourrait être corrigée par la mise en œuvre de la réglementation et la création d'agences de renseignements financiers et d'agences de notation.

- Bureau d'information sur le crédit
- Fichier national des entreprises, Centrale des incidents de paiement

Les systèmes financiers des pays d'Afrique sont à des stades d'évolution très variés. Beaucoup sont insuffisamment développés, dominés par des banques assez peu compétitives et caractérisés par un faible volume d'activité sur les marchés des capitaux. Toutefois, des changements importants se dessinent clairement dans plusieurs économies. La question du rôle de la banque centrale dans l'approfondissement des marchés des capitaux gagnera probablement en importance à l'avenir.

3 Agir pour diversifier les moyens de financement de l'économie

Action 9 : Renforcer l'infrastructure financière par le développement de sociétés spécialisées et de produits spécifiques aux activités des entreprises. Pour exemple l'on pourrait citer le crédit bail, l'affacturage, le capital investissement, les sociétés de garanties et autres institutions de financement spécialisés dont les maturités d'investissement (généralement sur le moyen et long terme) sont souvent mieux adaptés aux besoins de financement des PME.

Action 10 : Promouvoir davantage des moyens de financement plus atypiques tels que la Finance islamique et l'Épargne de la Diaspora.

La Finance islamique considérée comme une finance éthique (car basée sur la solidarité) s'accommode de critères d'éligibilité beaucoup plus à la portée des entrepreneurs notamment en ce qui concerne la garantie qui est avant tout basée sur la confiance.

Ce mécanisme de financement représente aujourd'hui près de 2 000 milliards de dollars disponibles à l'investissement.

Quant à l'Épargne de la diaspora, elle représente également une manne financière importante puisque le chiffre régulièrement avancé ces dernières années qu'est 40 Milliards de \$, représente le montant annuel des transferts de fonds de la Diaspora africaine vers l'Afrique.

Prenons pour exemple le cas de l'émission récente des « Diaspora bond » au Nigéria pour un montant de 250 millions \$. Ce type de financement adapté pour les nigériens établis à l'étranger représente une véritable alternative à l'aide internationale.

Action 11 : Dans la continuité de l'Action 9, il faudrait faire des marchés financiers africains de véritable outils de financement des PME notamment par le principe du compartimentage (encore appelé le Marché « Alternatifs »).

Ce principe consiste à créer un compartiment boursier sur le marché secondaire qui serait spécialement dédié au PME (lesquelles pour être cotées sur le marché primaire ou « compartiment grandes entreprises » sont souvent lésées en raisons des contraintes réglementaires qu'elles subissent du fait de leur petite taille). Ce procédé présente de nombreux avantages pour les PME cotées que sont :

- L'institutionnalisation du tour de table,
- Une notoriété accrue,
- Une plus grande visibilité,
- Une source de financement importante,
- Une valorisation par le marché,
- Une facilité d'accès aux financements bancaires.

Après le Kenya où le Nairobi Securities Exchange a mis en place en 2013 le Growth Enterprise Market tandis que le Ghana a créé le Ghana Alternative Market (GAX) c'est au tour cette année à la Bourse Régionale de Valeurs Mobilières (BRVM en Afrique de l'Ouest) qui s'est alliée avec un fonds d'investissement dans le processus de création d'un troisième compartiment dédié aux PME et aux entreprises à fort potentialité de croissance.

Action 12 : L'intégration des Marchés financiers africains.

Deux chiffres pour caractériser le marché financier africain : Plus d'une vingtaine de places boursières, et moins de 5% des investissements des pays émergents sont dirigés vers l'Afrique.

Ce manque d'engouement des investisseurs est dû à :

- l'insuffisance de liquidités sur les principaux marchés financiers ;
- la faiblesse du nombre de titres cotés ;
- la rareté des opérations d'introduction.

On constate plutôt ces dernières années un phénomène d'extraterritorialité de la part de grands opérateurs économiques africains qui ont dû s'introduire sur les bourses parisiennes et londoniennes pour lever des fonds.

La solution serait donc la mise sur pied aussitôt que possible du marché financier panafricain prévu dans les textes de l'union africaine.

AGISSONS MAINTENANT, EN PENSANT A DEMAIN ...

Moins d'un adulte africain sur cinq a accès à un intermédiaire financier formel ou semi-formel. Cette statistique frappante bien que peu surprenante reflète en partie le bas niveau des revenus et les faiblesses des infrastructures financières sur le continent. Surtout, elle traduit la dure réalité qui mine l'offre de crédit à l'économie.

En effet, l'Afrique Subsaharienne souffre d'un déficit criant de moyens de financement pour son secteur privé. Et, le plus surprenant est le fait que ce déficit ne s'explique pas par la rareté des ressources financières. Bien au contraire, on y déplore même une surliquidité dans le système bancaire.

Quel paradoxe ?

C'est ainsi que le FIFAS 2013, a voulu proposer des pistes de correction, voire de résolution en réunissant, à Douala du 20 au 22 novembre 2013, des spécialistes venus d'une quinzaine de pays pour un grand débat.

L'objectif, à travers les exposés et les échanges qui ont animé ces 3 journées était de creuser les voies et les moyens qui pourraient permettre de renforcer les capacités de financement du secteur privé africain dans un contexte associant à la fois, surliquidité bancaire, épargne intérieure et sous-financement de l'économie.

Répartis au sein de 9 panels, les experts ont exposé aux participants leurs lectures des pratiques actuelles de financement du secteur privé en Afrique subsaharienne. Et des différents échanges dans chaque panel, il en ressort la nécessité de mettre en œuvre une série de mesures pour réduire l'asymétrie d'information et élargir le champ d'intervention des marchés des capitaux.

Promouvoir la culture financière pour réduire l'asymétrie d'information

De l'avis de nombreux experts et participants, la surliquidité bancaire est la conséquence d'une forte asymétrie d'information sur le marché : les banques ne connaissent pas suffisamment leurs clients et ces derniers ne savent pas comment communiquer leurs besoins aux banques selon des codes leur permettant de mieux les accompagner.

Sur ce plan, de nombreuses pistes en été évoquées. Parmi elles, la mise en œuvre d'un plan de renforcement des compétences au sein des institutions nationales et en soutien au secteur privé, l'encouragement à l'innovation pour des produits plus adaptés au contexte africain, l'amélioration du cadre réglementaire pour assurer plus d'audace et surtout garantir à tous une justice dans le règlement des conflits commerciaux et la vulgarisation de la notation financière.

Pour y parvenir, l'Etat se doit d'assumer un rôle de tracteur.

Renforcer les politiques d'intégration pour des marchés de capitaux plus dynamiques

L'étroitesse des marchés de capitaux due communément au déficit des infrastructures de communications en Afrique Subsaharienne a tendance à ralentir le développement des marchés de capitaux.

Il est donc impératif d'accélérer la mise en place de grands espaces commerciaux en les dotant d'un marché financier commun.

De meilleurs systèmes financiers dotés d'une audience élargie représentent un ingrédient clé pour placer les économies africaines sur un sentier de croissance durable. En mettant en place un système financier robuste et indépendant, il sera sans doute plus aisé de transformer l'environnement des affaires pour les entrepreneurs.

Ces constats, ces recommandations et propositions ne sont pas toutes nouvelles : on les retrouve régulièrement dans d'autres espaces de réflexion.

C'est pourquoi, les participants au FIFAS 2013 exhortent les autorités publiques à AGIR. Agir sans attendre car tout est prêt et penser.

Et, pour que les conséquences de ces actions soient bénéfiques sur le long terme et ne participent pas à juste créer une croissance éphémère, il est impératif d'intégrer à l'action toute la dimension de la Responsabilité Sociale et Economique. C'est dire combien, plus que jamais, la philosophie également doit tenir son rang dans la nouvelle dynamique économique africaine.

